

étoiles de la galaxie propre de la Terre. Les radiotélescopes canadiens sont, et continueront d'être utilisés pour l'observation de ces sources. En même temps, ils servent aussi à l'étude des nuages de gaz entre les étoiles de la galaxie de la Terre, et ces travaux complètent les connaissances acquises en recherches spectroscopiques au moyen de télescopes optiques. Le télescope de grande dimension de l'Observatoire Reine Élisabeth II, que l'on projette d'installer sur le mont Kobau, assurera aux astronomes canadiens la possibilité de travailler dans tous les domaines de la recherche extragalactique. Il comportera des installations essentiellement complètes pour les recherches en astronomie au Canada.

Section 5.—Autres organismes de recherches scientifiques et industrielles

Il sera ici question, outre les moyens et services de recherches décrits aux sections 1 à 4, du rôle joué à cet égard par certains ministères du gouvernement fédéral, divers organismes fédéraux et provinciaux, les universités et les entreprises industrielles. Les institutions de caractère fédéral, provincial et universitaire se penchent également, comme il faut s'y attendre, sur les problèmes qui ont une portée industrielle. Comme on l'a déjà mentionné, plusieurs industries au Canada disposent à l'heure actuelle d'installations nécessaires aux recherches,—installations très considérables dans certains cas,—mais il n'en demeure pas moins que jusqu'à ce jour la recherche industrielle a surtout été l'œuvre du gouvernement et de ses organismes.

Sous-section 1.—Organismes fédéraux

Divers ministères et organismes du gouvernement fédéral ont augmenté de façon très sensible leur participation à la recherche, tout d'abord en raison de la nécessité de pousser davantage la production des matières premières sur lesquelles, pendant de nombreuses années, s'est fondé le commerce extérieur du Canada, et, par la suite, à cause de l'importance accrue accordée à la transformation des matières premières, aux besoins de la défense nationale et au souci toujours plus grand de répondre à toutes sortes d'exigences d'ordre humain et matériel. Le Conseil national de recherches, l'*Atomic Energy of Canada Limited*, et le ministère des Mines et des Relevés techniques dont il est question aux sections 1 à 4, ne sont pas les seuls organismes fédéraux qui font preuve d'activité dans le domaine de la recherche; parmi les autres organismes fédéraux qui se préoccupent aussi de ces questions se rangent les ministères de l'Agriculture, des Forêts, des Pêcheries, de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-être social, du Nord canadien et des Ressources nationales et d'autres directions du ministère des Mines et des Relevés techniques.

Le chapitre XI du présent volume traite de l'activité scientifique du ministère de l'Agriculture, le chapitre XXI, des enquêtes scientifiques confiées à la Commission des grains; le chapitre XII, des travaux spécialisés de recherches dans le domaine des forêts; les chapitres I et XIII, des services scientifiques assurés par le ministère des Mines et des Relevés techniques à l'égard des ressources minérales du Canada; le chapitre XV, des travaux de recherches du ministère des Pêcheries; le chapitre I, des études scientifiques auxquelles se livre le Service canadien de la faune du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales; le chapitre VI, des travaux de recherches, intéressant la santé, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et d'autres organismes, et enfin, le chapitre XXVI, de l'activité du Conseil national de recherches pour la défense.

A la fin de 1963, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales terminait l'installation du premier laboratoire permanent destiné à la recherche scientifique construit au nord du cercle polaire. Ce laboratoire, situé à Inuvik